

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE ST-CHARLES No 10.

Mercredi, le 27 mai, les membres de ce cercle se sont réunis en assemblée extraordinaire à l'occasion de la visite de M. Chs Duquette, Inspecteur en Chef lequel était accompagné de M. J. N. E. Gélinas.

La visite de M. Duquette avait pour but principal de donner aux membres lecture du rapport d'audition des opérations financières du cercle depuis sa fondation jusqu'au 1er mai 1914.

A l'ordre du jour "Affaires nouvelles" la lecture du rapport a été faite par M. J. N. E. Gélinas. Ce rapport est des plus intéressants: il fait voir que le cercle a reçu depuis sa fondation une somme de... \$87,293.30 Il a transmis au Conseil Général, pour la caisse de dotation... 66,678.24 Il a été payé aux membres malades du cercle une somme... 22,314.45 Les bénéficiaires des membres décédés ont reçu de la Société une somme de... 45,000.00 Le cercle compte actuellement 260 membres en règle.

La balance au crédit de la caisse générale est de... 875.51

Le cercle St-Charles est un des plus prospères de l'Alliance Nationale et un des mieux administrés. Les officiers qui président à ses destinées actuellement sont:

Président: M. Anatole Lachapelle, avocat. Secrétaire-archiviste: M. Nap. Bélisle, qui occupe cette position depuis 1893, date de la fondation du cercle.

Trésorier: M. Siméon Laprade, en fonction depuis le mois de juillet 1901.

Après la lecture du rapport d'audition, M. Gélinas donne plusieurs explications importantes sur les règles à suivre au point de vue administratif et aussi sur certains articles des règlements.

M. l'inspecteur en chef commente ensuite le rapport d'audition, signale les points intéressants et félicite le cercle sur son administration. "Toujours, depuis sa fondation, le cercle "St-Charles a su se donner des officiers probes "et compétents, c'est là la raison de son succès "et de sa position financière exceptionnelle-ment avantageuse. Soyez sages et prudents "dans le choix de vos officiers et accordez-leur "toute la confiance qu'ils méritent et qu'ils ont "besoin pour administrer effectivement."

M. Duquette passe ensuite à l'importante question de la centralisation qu'il argumente rapidement. Il explique ce qu'il croit être les principaux avantages de la centralisation. Il est heureux de pouvoir annoncer aux membres du cercle St-Charles qu'il ne reste plus que quatre caisses locales des malades et que la campagne qu'il a entreprise il y a deux ans tire à sa fin. Il s'en réjouit non seulement parce qu'il termine un travail qui lui a imposé bien des fatigues, mais surtout parce qu'il croit avoir rendu à l'Alliance Nationale un des plus grands services qu'elle a reçu depuis sa fondation. Par la centralisation, vous aurez l'équité, la justice pour tous les membres de la Société quel que soit l'endroit ou la partie du pays qu'ils habitent, la garantie de la stabilité des taux, la garantie du paiement intégral des bénéfices et par conséquent la plus grande sécurité pour tous.

Il félicite le cercle St-Charles d'être entré un des premiers dans ce mouvement et de l'avoir aidé dans l'accomplissement de la tâche qu'il s'était imposée. Il donne ensuite quelques explications sur les règlements et la procédure à suivre dans la production des réclamations de bénéfices en maladie.

Le discours de M. Duquette a été, comme d'habitude, chaleureusement accueilli par les membres qui ne lui ont pas ménagé leurs applaudissements.

Le Président du cercle, M. A. Lachapelle, avocat distingué du Barreau de Montréal, au nom du cercle, remercie M. Duquette et son assistant pour avoir bien voulu donner aux membres des renseignements aussi intéressants. Il fait un bel éloge du distingué inspecteur en chef de la Société: "Vous avez devant vous "un homme probe et courageux, un travailleur "infatigable, celui qui depuis la fondation de "l'Alliance Nationale en a été l'inspirateur et "l'âme dirigeante, aussi c'est surtout à lui que "les membres doivent d'avoir dans l'Alliance "Nationale la plus belle et la plus prospère "des associations du continent américain."

Ce discours de l'éloquent Président du cercle St-Charles a été chaleureusement applaudi. Outre les officiers du cercle, on remarquait dans l'assistance plusieurs membres distingués.

La popularité de l'Alliance Nationale va toujours grandissante et elle est appelée à devenir une des plus puissantes institutions canadiennes-françaises.

CERCLE LAPORTE No 332.

Mercredi, le 10 juin, avait lieu dans la salle du Collège, Parc Frontenac, une assemblée extraordinaire de l'Alliance Nationale, Cercle Laporte No 332, à l'occasion de l'engagement d'honneur de 25 nouveaux sociétaires.

Le Bureau Exécutif était représenté de M. J. E. A. Arnaud accompagné de M. J. E. Arnault.

A l'ordre du jour "Suggestion pour le bien de l'Association", M. J. E. A. Arnaud, dans une courte allocution, félicita les officiers et les membres du cercle sur le succès obtenu dans le recrutement. Il profita de l'occasion pour expliquer aux nouveaux sociétaires leurs obligations vis-à-vis de la Société et de leurs confrères et la nécessité de l'assistance aux assemblées, etc., etc.

"Soyez fidèles à ces devoirs, dit-il, et la Société qui en vous admettant comme membres a contracté l'obligation de vous protéger dans les épreuves tiendra ses promesses."

M. J. A. St-Denis, invité par le Président à adresser la parole, répondit à plusieurs objections rencontrées au cours d'un recrutement; ces remarques ont créé une vive impression.

MM. A. Cloutier, Président du cercle, G. H. Martineau, M. D. Gagnon promirent de maintenir le cercle dans cette voie de succès.



RECRUTEUR DISTINGUE.

M. HILD. CANTIN, Cercle La Tuque No 338

PROBLEMES A RESOUDRE

1.—Je connais de braves familles d'ouvriers de dix personnes—d'où les liqueurs alcooliques sont totalement bannies—qui vivent honorablement et font même des économies avec un revenu de \$700.00 par année. Combien trait-on vivre de familles avec les \$105,000,000.00 que les Canadiens dépensent chaque année pour la boisson?

2.—Deux pères de famille gagnent chacun un salaire de \$600.00 par année. Les dépenses de deux ménages sont égales. Cependant l'un de eux, qui est sobre, a économisé en 5 ans une somme de \$350.00; l'autre qui prend des fêtes de temps en temps, s'est endetté de \$200.00. Combien celui-ci a-t-il dépensé en boisson pendant ces cinq ans?

3.—Il y a dans une livre de fromage 35 cent de substance propre à la nutrition, et dans un verre de bière ou le vin seulement 2%. Or, s'il faut des livres de fromage pour former la quantité nutritive nécessaire à un repas, combien de gallons de bière ou de vin faudrait-il boire pour obtenir le même résultat?

4.—Une livre de viande équivaut en qualité nutritive à 200 pintes de bière; la livre de viande vaut \$0.18, la bière \$0.10. Etant donné qu'une famille de huit personnes mange 3 livres de viande par jour, combien faudra-t-il de bière pour égalier en nourriture ces 3 livres de viande et quel en serait le coût?

L'AUMONE

Ne craignez pas de vous appauvrir en faisant l'aumône, vous seriez dans une profonde erreur. Commandée par Dieu lui-même, les peines les plus graves, en maints endroits de la Sainte-Ecriture, l'aumône a pour elle les promesses de la vie présente et de la vie future, les promesses de toute espèce de biens temporels, spirituels, éternels. Le Saint-Esprit nous enseigne que celui qui fait l'aumône prête à intérêt au Seigneur, qui lui rend avec usure ce qu'il aura prêté. L'apôtre saint Paul, exhortant les Corinthiens à soulager leurs frères dans la nécessité, leur disait: "Celui qui donne la semence au cultivateur vous donnera aussi le pain dont vous avez besoin pour vivre, et il multipliera la semence de vos charités et fera croître de plus en plus les fruits de votre justice." L'expérience nous fournit chaque jour des preuves de la réalisation de cette promesse, de même qu'elle nous démontre jusqu'à l'évidence que ce qui maintient les familles, ce qui les force à quitter le pays, c'est bien souvent un luxe excessif, l'ivrognerie, la débauche, les folles dépenses que l'on s'impose pour satisfaire sa vanité pour briller aux yeux du monde.

S. E. le Cardinal L.-N. BÉGIN

ENCYCLOPEDIE

—Ne reste-t-on pas confondu quand on songe qu'un certain nombre d'étoiles, que nous voyons briller au ciel, n'existent plus en réalité et que ce sont seulement leurs rayons qui ont mis des centaines ou peut-être des milliers d'années pour venir jusqu'à nous que nos yeux aperçoivent. Ce n'est donc que leur fantôme lumineux qui apparaît.